

Lettre aux adhérents

Rayol-Canadel 10 mai 2014

Cher adhérent,

Notre Association a tenu son l'Assemblée générale le 3 mai. Nous avons le plaisir de vous adresser les documents suivants qui ont été soumis et approuvés à l'unanimité :

- le rapport d'activité 2013 du Président,
- le rapport financier 2013 du Trésorier,

Ainsi que l'article paru dans le journal Var-matin.

Par ailleurs, Madame Marie-Jo Bernard a été réélue au Conseil d'administration.

Point sur l'opération Cœur de village de l'ancienne municipalité (permis de construire Aktimo) : les deux recours administratifs engagés par l'ADRER ces dernières années, joints à l'action Ekokonzept de Monsieur Richard Kondolff (plusieurs recours complémentaires), qui ont conduit à mettre en évidence les errements de l'ancien Maire, avaient pour but de faire annuler le permis de construire Aktimo délivré dans des conditions contestables.

Ces recours ont eu pour effet de retarder la démolition du bâtiment et donc la construction des bâtiments envisagés qui n'a toujours pas commencé.

La suite qui sera donnée à l'aménagement de ce terrain étant maintenant entre les mains de la nouvelle équipe municipale, le Conseil d'administration de l'ADRER a décidé de s'abstenir d'intervenir à nouveau sur ce permis de construire.